

COMMUNAUTE URBAINE DE BORDEAUX

**EXTRAIT
DU
REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU
CONSEIL DE COMMUNAUTE**

**Séance du 4 septembre 2009
(convocation du 26 août 2009)**

Aujourd'hui Vendredi Quatre Septembre Deux Mil Neuf à 09 Heures 30 le Conseil de la Communauté Urbaine de BORDEAUX s'est réuni, dans la salle de ses séances sous la présidence de Monsieur Vincent FELTESSE, Président de la Communauté Urbaine de BORDEAUX.

ETAIENT PRESENTS :

M. FELTESSE Vincent, M. JUPPE Alain, M. DAVID Alain, M. CAZABONNE Alain, M. BENOIT Jean-Jacques, Mme BOST Christine, Mme CARTRON Françoise, M. CHAUSSET Gérard, Mme CURVALE Laure, M. DUCHENE Michel, M. DUPRAT Christophe, M. FAVROUL Jean-Pierre, M. FLORIAN Nicolas, M. FREYGEFOND Ludovic, M. GAUTE Jean-Michel, M. GAÜZERE Jean-Marc, M. GELLE Thierry, M. GUICHARD Max, M. HERITIE Michel, Mme ISTE Michèle, M. LABARDIN Michel, M. LABISTE Bernard, M. LAMAISSON Serge, Mme LIRE Marie Françoise, M. OLIVIER Michel, M. PIERRE Maurice, M. SAINTE-MARIE Michel, M. SEUROT Bernard, M. SOUBIRAN Claude, M. TOUZEAU Jean, M. TURON Jean-Pierre, Mme DE FRANCOIS Béatrice, Mme LACUEY Conchita, M. AMBRY Stéphane, M. ANZIANI Alain, Mme BALLOT Chantal, Mme BONNEFOY Christine, M. BONNIN Jean-Jacques, M. BOUSQUET Ludovic, Mme BREZILLON Anne, M. BRUGERE Nicolas, Mme CAZALET Anne-Marie, M. CAZENAVE Charles, M. CHARRIER Alain, Mme CHAVIGNER Michèle, Mme COLLET Brigitte, Mlle COUTANCEAU Emilie, M. COUTURIER Jean-Louis, M. DAVID Jean-Louis, Mme DELATTRE Nathalie, M. DELAUX Stéphan, Mlle DELTIMPLE Nathalie, Mme DESSERTINE Laurence, Mme DIEZ Martine, M. DOUGADOS Daniel, M. DUART Patrick, M. DUBOS Gérard,, M. DUPOUY Alain, M. EGRON Jean-François, Mlle EL KHADIR Samira, Mme EWANS Marie-Christine, Mme FAORO Michèle, M. FEUGAS Jean-Claude, Mme FOURCADE Paulette, M. GALAN Jean-Claude, M. GARNIER Jean-Paul, M. GUICHEBAROU Jean-Claude, M. GUICHOUX Jacques, M. GUILLEMOTEAU Patrick, M. GUYOMARC'H Jean-Pierre, Mme HAYE Isabelle, M. HURMIC Pierre, M. JOANDET Franck, M. JOUBERT Jacques, M. JUNCA Bernard, M. LAGOFUN Gérard, Mme LAURENT Wanda, M. LOTHaire Pierre, M. MAURIN Vincent, Mme MELLIER Claude, M. MERCIER Michel, M. MILLET Thierry, M. MOGA Alain, M. MOULINIER Maxime, Mme NOEL Marie-Claude, M. PAILLART Vincent, Mme PARCELIER Muriel, M. PENEL Gilles, M. PEREZ Jean-Michel, Mme PIAZZA Arielle, M. QUERON Robert, M. RAYNAL Franck, M. RAYNAUD Jacques, M. REIFFERS Josy, M. RESPAUD Jacques, M. ROBERT Fabien, M. ROUVYRE Matthieu, Mme SAINT-ORICE Nicole, M. SENE Malick, M. SOLARI Joël, Mme TOUTON Elisabeth, M. TRIJOULET Thierry, Mme WALRYCK Anne.

EXCUSES AYANT DONNE PROCURATION :

M. BOBET Patrick à M. JUNCA Bernard
M. BRON Jean-Charles à M. GAÜZERE Jean-Marc
M. CAZABONNE Didier à M. CAZABONNE Alain
Mme FAYET Véronique à M. BOUSQUET Ludovic
M. GELLE Thierry à M. BONNIN Jean-Jacques jusqu'à 10 h 15
M. HERITIE Michel à M. LAGOFUN Gérard jusqu'à 10 h 15
M. PUJOL Patrick à M. FLORIAN Nicolas
M. ROSSIGNOL Clément à M. JOANDET Franck
M. SEUROT Bernard à M. DUPRAT Christophe jusqu'à 10 h 00
M. MAURRAS Franck à M. TOUZEAU Jean
M. SOUBABERE Pierre à M. PIERRE Maurice

M. ASSERAY Bruno à M. HURMIC Pierre
M. BAUDRY Claude à M. ANZIANI Alain
Mme CAZALET Anne-Marie à Mme COLLET Brigitte jusqu'à 10 h
M. CAZENAVE Charles à M. BRUGERE Nicolas jusqu'à 10 h 10
M. DAVID Yohan à Mme. PARCELIER Muriel
M. DUCASSOU Dominique à M. DUCHENE Michel
M. EGRON Jean-François à M. DAVID Alain jusqu'à 10 h 05
Mlle EL KHADIR Samira à M. MOULINIER Maxime jusqu'à 10 h
M. MANGON Jacques à Mme. LIRE Marie Françoise
M. PALAU Jean-Charles à M. MOGA Alain
M. POIGNONEC Michel à M. GUICHEBAROU Jean-Claude
M. QUANCARD Denis à M. RAYNAL Franck

EXCUSE : M. DANJON Frédéric

LA SEANCE EST OUVERTE

Marchés Publics - Direction des Moyens Généraux - Fourniture de pièces, accessoires et réparations des matériels de chantiers, agricoles et d'entretien des espaces verts - Appel d'offres ouvert européen 13 lots - Autorisation

Madame ISTE présente le rapport suivant,

Mesdames, Messieurs

Afin de maintenir les matériels de chantiers, agricoles et d'entretien des espaces verts, la Communauté Urbaine de Bordeaux lance un appel d'offres ouvert européen de 13 lots traités en marchés séparés.

La Direction des Moyens Généraux a mis au point les documents de la consultation conformément aux articles 10, 33 alinéa 3, 57 à 59 du Code des Marchés Publics.

Compte tenu de la difficulté à définir avec précision le rythme des besoins en pièces et réparations, chaque marché sera à bons de commande avec un minimum et un maximum annuels en application des dispositions de l'article 77 du Code des Marchés Publics.

Les marchés seront conclus pour une période initiale de 1 an à compter du 3 mai 2010. Ils pourront être reconduits, par périodes annuelles successives, dans la limite de 3 reconductions.

L'analyse des besoins a permis de définir les 13 lots suivants :

Lot	Désignation	Montant en euros (H.T.)	
		Minimum Annuel	Maximum Annuel
1	Fourniture de pièces d'origine et réparations des matériels de chantier de marque FIAT HITACHI KOBELCO	20 000,00	80 000,00
2	Fourniture de pièces, accessoires et réparations des matériels de chantier de toutes marques	20 000,00	80 000,00
3	Fourniture de pièces d'origine et réparations des matériels de chantier de marque KOMATSU	5 000,00	50 000,00
4	Fourniture de pièces d'origine et réparations des matériels de marque ACOMETIS	2 000,00	8 000,00

Lot	Désignation	Montant en euros (H.T.)	
		Minimum Annuel	Maximum Annuel
5	Fourniture de pièces d'origine et réparations des matériels agricoles de marque CLASS	10 000,00	50 000,00
6	Fourniture de pièces et réparations de moteurs de toutes marques et pour tous types véhicules	20 000,00	80 000,00
7	Fourniture de pièces d'origine et réparations des matériels de chantier de marque CASE	15 000,00	60 000,00
8	Fourniture de pièces, accessoires et réparations des matériels agricoles de toutes marques	10 000,00	40 000,00
9	Fourniture de pièces et réparations des matériels d'enduisage et d'emplois partiels	5 000,00	20 000,00
10	Fourniture de pièces détachées, accessoires et réparations des matériels d'entretien des espaces verts de toutes marques	10 000,00	40 000,00
11	Fourniture de pièces d'origine, accessoires, et réparations des matériels de chantier de marque MECAGIL LEBON	1 000,00	4 000,00
12	Fourniture de pièces, accessoires et réparations des groupes de lavage à eau haute pression	2 000,00	20 000,00
13	Fourniture de pièces, accessoires et réparations de remorques et porte engins tractés de toutes marques	2 000,00	20 000,00
	TOTAUX	122 000	552 000

Les montants seront identiques pour chaque période de reconduction.

L'opération est estimée à 2 208 000 € H.T pour la durée totale, à savoir, la période initiale augmentée des 3 périodes de reconductions autorisées par le Code des Marchés Publics ; l'appel d'offres sera donc de portée européenne.

La dépense prévue à cet effet, s'inscrira au budget principal et notamment sur les imputations suivantes :

- . Chapitre: 011, Article: 60632, Fonction: 0203, CRB: AA10,
- . Chapitre: 011, Article: 61551, Fonction: 0203, CRB: AA10,
- . Chapitre: 011, Article: 6156, Fonction: 0203, CRB: AA10,

En application des articles L2121-12 et L2121-13 du Code Général des Collectivités Territoriales, les documents sont consultables par les conseillers communautaires à la Direction Centrale des Achats et Marchés (Immeuble le Guyenne – 6^{ème} étage – Terrasse du Front du Médoc).

Aussi, nous vous demandons, Mesdames, Messieurs, si tel est votre avis, de bien vouloir entériner les documents de la consultation et autoriser Monsieur Le Président :

- A lancer une mise en concurrence dans le cadre d'un appel d'offres ouvert européen en application des articles 10, 33 alinéa 3, 57 à 59 et 77 du Code des Marchés Publics ;
- A signer les marchés à intervenir avec les prestataires, qui auront émis les propositions économiquement les plus avantageuses en réponse à cet appel d'offres ;
- A procéder en cas d'insuccès de cet appel d'offres, à la recherche de prestataires, soit par la voie d'un nouvel appel d'offres sur la base de documents de la consultation adaptés à la conjoncture économique ou modifiés, soit par la voie d'un marché négocié, soit pour certains lots par la voie d'un marché sur procédure adaptée dans les conditions de l'article 27 III du Code ;
- A signer tout acte nécessaire à l'exécution de la présente délibération.

Les conclusions, mises aux voix, sont adoptées à l'unanimité.

Fait et délibéré au siège de la Communauté Urbaine le 4 septembre 2009,

Pour expédition conforme,
par délégation,
le Vice -Président,

REÇU EN PRÉFECTURE LE
11 SEPTEMBRE 2009

PUBLIÉ LE : 11 SEPTEMBRE
2009

M. MICHÈLE ISTE